



CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

VERS QUELS MÉTIERS ?

- ASEM ou ATSEM
- Accompagnant Éducatif Petite Enfance
- Agent d'Animation,
- Assistant Maternel Agréé

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Après un diplôme minimum de niveau 3 (CAP, CAPA, BEPA, BAC ...)
- Avoir 18 ans dans l'année de l'examen
- Satisfaire à l'entretien de motivation et des tests écrits
- Pour l'apprentissage :
 - Signer un contrat d'apprentissage
 - Avoir de 18 à 29 ans révolus
 - Pas de limite d'âge pour les personnes en RQTH
- Adaptation de la formation : possibilité de suivre uniquement les blocs de compétences à valider

EXAMEN

- Diplôme d'État délivré par le ministère de l'éducation nationale
- 4 épreuves terminales (Orales et écrites)
- RNCP : N°38565 - Certif info : N°110115

UN TREMPLIN POUR...

- Un accès à l'emploi
- Poursuite d'études : Concours de la fonction territoriale (ATSEM), école d'Auxiliaire de puériculture, Bac Pro SAPAT

QUELQUES CHIFFRES (1)

- 78 % de réussite pour la formation continue en 2023
- 90 % de réussite pour les apprentis en 2023
- A 6 mois après sortie de formation : 72 % en emploi et 22 % en formation

TARIFS (1)

- En contrat d'apprentissage : Coût de la formation pris en charge par les OPCO de l'employeur (pour les structures privées ou associatives), ou par le CNFPT (structures publiques)
- Possibilité de prise en charge du coût de la formation 4114 €, financement CPF/ Transition Pro
- Financement personnel : nous consulter
- Frais pédagogiques et frais liés s'il y a hébergement et restauration



ACCESSIBILITÉ/ HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite. Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap, Valérie NOEL valerie.noel@mfr.asso.fr

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

sur
1 an

Organisation de la formation en blocs de compétences en lien avec les épreuves professionnelles

31 DURÉE

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible pour inscription à l'examen en juin

R YTHME D'ALTERNANCE

- 12 semaines en centre de formation (420h)
- En entreprise :
 - Pour les stagiaires 14 semaines minimum
 - Pour les apprentis : sur la durée du contrat

STATUTS

- Apprentissage jusqu'à 30 ans
- Autres (ex : formation pour adultes et salariés en poste)

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Écoles maternelles (privées et publiques)
- Accueil collectif de mineurs : ALAE, ALSH, CVL
- Établissements d'accueil du jeune enfant : multi-accueil, micro-crèche, halte-garderie
- Assistant maternel agréé (sous conditions)

ACTIVITÉS RÉALISABLES EN ENTREPRISE

- Conduite d'activités d'animation et d'éveil
- Conduite des activités de soin du quotidien répondant aux besoins physiologiques de l'enfant
- Conduite des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels
- Entretien des locaux et mise en place des repas

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Etablissement privé de formations par alternance sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture

www.mfr-occitanie.fr

LA FORMATION EN MFR

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES EN LIEN AVEC LES ÉPREUVES PROFESSIONNELLES :

- **Accompagner le développement du jeune enfant (EP1)** : Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle, adopter une posture professionnelle adaptée, mettre en oeuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation, mettre en oeuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant, réaliser des soins du quotidien, accompagner l'enfant dans ses apprentissages, appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant
- **Exercer son activité en accueil collectif (EP2)** : Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement, établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant, assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant, assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle

- **Exercer son activité en accueil individuel (EP3)** : Organiser son action, négocier le cadre de l'accueil, assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant, élaborer des repas

- **Prévention – Santé – Environnement (EG4)**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôles réguliers de connaissances
- Examens blancs écrits et oraux en fin de modules
- Évaluation des compétences professionnelles

CONTACT

Par téléphone :
05 63 81 21 50

Par mail :
mfr.gaillac@mfr.asso.fr

SITE DE FORMATION

MFR Bel Aspect
306 Chemin de Bel Aspect
81600 Gaillac

www.mfr-gaillac.fr